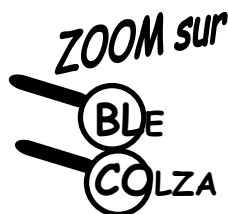


Info.pl@ine

N°384 – 28 septembre 2011 – 3 pages



Ne pas précipiter les semis

Antigraminées foliaires et risque d'élongation

ACTUALITES CULTURES

Semis de BLE : ne pas se précipiter

➤ Les conditions météo actuelles ne doivent pas vous inciter à démarrer les semis plus tôt que prévu. Tout d'abord il convient de respecter les plages de semis : ces dates sont calées par variété pour réduire au maximum les risques de gel à montaison et d'échaudage à épiaison (voir Info.pl@ine n°383). Ensuite, il est prévu encore une semaine de soleil, et certains sols commencent à être secs en surface. Le risque est d'avoir des graines qui commencent à germer puis se retrouvent dans du sec ; ce qui peut augmenter les pertes de pieds.

Enfin, les conséquences pour la conduite de la culture par la suite se traduisent systématiquement par une augmentation des charges sans gain systématique sur le rendement :

- à l'automne : exposition plus longue aux pucerons et cicadelles et aux contaminations de piétin-verse,
- au printemps : augmentation des risques verse, oïdium et septoriose.

COLZA (stade : 2 à 8 feuilles).

✓ Ravageurs

Altises : risque jusqu'au stade 3/4 feuilles. La plupart des parcelles ont passé ce stade.

Tenthredes : risque jusqu'à 6-8 feuilles, stade d'une grande majorité des parcelles.

➤ Surveiller l'apparition des larves et intervenir si plus de 3% de la surface foliaire est détruite.

Pucerons verts : risque jusqu'au stade 6 feuilles ou 6 premières semaines de végétation.

Seuil d'intervention : présence sur 20% des pieds avec pucerons.

Ils sont présents dans quelques parcelles et parfois en dépassant le seuil d'intervention (source BSV).

➤ A suivre avec ce temps estival, en particulier sur les parcelles non protégées CRUISER.

Charançon du Bourgeon Terminal : pour avoir des pièges efficaces, pensez à remonter les cuvettes. Le fond de la cuvette doit être juste au dessus de la végétation.

Le vol pourrait débiter avec les températures à venir.

Limaces : le risque s'amenuise avec le temps sec et l'avancée des stades.

✓ Rattrapage antigraminées :

Ce rattrapage est souvent motivé par la présence de graminées, vulpins, ray-grass ou repousses de céréales.

Régulièrement, on retrouve des colzas qui souffrent de la concurrence hydrique des repousses en particulier sur les andains de menues pailles. Ce peut être le cas si la période sèche dure en octobre.

Si vous pensez que cette concurrence peut être forte et en l'absence de résistances aux fops, il faut à ce jour privilégier les foliaires pour intervenir plus rapidement.



Larve de tenthredé
Photo CA 77

➤ Les antigaminées spécifiques foliaires

A appliquer dès 2-3 feuilles du colza et avant un développement trop important pour éviter l'effet parapluie ; dans des conditions poussantes (températures, hygrométrie > 70%). Ils sont applicables du stade 3 feuilles à début montaison de la graminée quel que soit le stade du colza.

PRODUITS	dose l/ha ou kg/ha	huile l/ha	T° mini d'utilisation	Folle avoine d'automne	Folle avoine de printemps	Pâturin annuel	Ray-Grass Vulpin, Bromes Repousses de céréales	IFT
AGIL	0,4 à 0,6	1 l	> 5°C	S	S	R	S	0,33 à 0,5
FUSILADE MAX	0,75 à 1,2	-	> 10°C	S	S	M	S	0,25 à 0,4
OGIVE, CENTURION 240 EC	0,3 à 0,5	1 l d'actirob	> 8°C	S	S	S si < 3 flles à 0,4 l	S	0,6 à 1
PILOT	0,7 à 1,2	-	> 10°C	S	S	S si < 3 flles à 3 l	S	0,58 à 1
TARGA D+	0,3 à 0,5	1 l	> 10°C	S	S	S si < 3 flles à 1,25	S	0,24 à 0,4
STRATOS ULTRA ou SERAC	0,8 à 1,5	1 l DASH		S	S	R	S	0,4 à 0,75

S Sensible

R Résistant

M Efficacité moyenne

STRATOS ULTRA : - traiter de préférence le soir (il est détruit par la lumière),
- sa dose peut être modulée de la façon suivante :

	3 feuilles	Tallage
Repousses blé	0,8 l + 1 l huile	1 l + 1 l huile
Vulpins	1 l + 1 l huile	1,2 l + 1 l huile
Repiquages	1,5 l + 1 l huile	

Quelques restrictions :

- Pas d'efficacité des foliaires sur vulpie.
- Produits à base de cléthodime (CENTURION 240 EC, OGIVE, FOLY R, NOROIT) : pour des raisons de sélectivité, ne faire qu'une seule application et à l'automne. Préférer les traitements de début automne en évitant les périodes gélives pour assurer une bonne installation de la culture avant l'hiver. Les applications en fin d'hiver et printemps sont déconseillées. Respecter un délai de 8 jours avec un régulateur.

➤ Les antigaminées à action racinaire : LEGURAME PM, KERB FLO

Dans les situations avérées de vulpins ou ray-grass résistants aux produits de la famille des « fops » ou des « dymes », ou **en cas de présence de vulpie**, une solution, certes plus onéreuse, est d'utiliser un produit à action racinaire. L'intérêt réside aussi dans la diversification des matières actives utilisées sur une même parcelle dans la rotation. Ces antigaminées racinaires ont une action lente mais peuvent être appliqués sur sol gelé.

➤ Pour une meilleure efficacité, attendre début novembre avant toute application.

✓ Régulateur à l'automne : dans quelques cas seulement !

L'élongation d'un colza entraîne des risques de gel et d'attaques de phoma.

Prévision du risque élongation : Source CETIOM

Le risque d'élongation peut être estimé à partir du cumul de températures.

Si depuis la levée, le colza a cumulé plus de 500° Jour (base 5) au 5-10 octobre, le risque d'élongation est présent et il faut considérer les autres facteurs de risque pour décider d'intervenir avec l'aide de la grille de décision ci-dessous.

➤ Le risque d'élongation est à considérer pour les levées de colza des 20 et 25 août (ci-contre).

Dates pour atteindre un cumul de 500° jours (base 5) depuis la levée.

Basé sur les données météo-France 2011 jusqu'au 20/09
et sur la moyenne 91/200 à partir du 21/09.

	Levée au 20 août	Levée au 25 août	Levée au 1 ^{er} septembre
LA BROSSE-MONTCEAUX	26-sept	06-oct	15-oct
CHAILLY-EN-BIERE	28-sept	07-oct	16-oct
DAMMARTIN-EN-GOELE	28-sept	08-oct	19-oct
EGREVILLE	26-sept	07-oct	18-oct
GIRONVILLE	30-sept	11-oct	22-oct
NANGIS	01-oct	11-oct	26-oct
MELUN-VILLAROCHE	29-sept	09-oct	21-oct
VENDREST	28-sept	07-oct	16-oct
VOULTON	29-sept	10-oct	22-oct

Les facteurs favorisant le risque d'élongation à l'automne sont :

- la date d'apparition du stade 6 feuilles : avant le 5-10 octobre,
- la sensibilité variétale : aujourd'hui de nombreuses variétés sont peu à moyennement sensibles à l'élongation,
- le peuplement : plus de 15 pieds/m linéaire ou 50 pieds/m²,
- la disponibilité en azote : apport de vinasses, de matières organiques, précédent protéagineux, accident rendement du précédent laissant de fort reliquat.

➤ **Pour les levées des 20 et 25 août, décider d'un régulateur avec cette grille d'aide à la décision :**

Date du stade 6 feuilles	Sensibilité des variétés à l'élongation	Si ...*	conseil
Avant le 5-10 octobre	Très sensibles (EXCELLIUM, EXAGONE, FLASH)	Fort peuplement ou forte disponibilité en azote	Faire un régulateur
		Autre situation	Pas de régulateur
	Moyennes (DIFFUSION, PAMELA, BOHEME, EXOCET, CASH, ...)	Fort peuplement et forte disponibilité en azote	Faire un régulateur
		Autre situation	Pas de régulateur
Peu sensibles			Pas de régulateur
Après le 5-10 octobre	Tous types de variétés et quelle que soit la situation		Pas de régulateur

*Forte densité : > 15 plantes au mètre linéaire pour un semis de précision ou > 50 plantes au m².

Forte disponibilité en azote : apports organiques, vinasses, accident sur la céréale précédente, précédent protéagineux.

➤ **Pour les levées à partir du 1^{er} septembre, pas d'intervention nécessaire.**

➤ L'éventuel régulateur doit être appliqué au stade 6 feuilles du colza pour être efficace. Au-delà de 7 à 8 feuilles, le régulateur ne sert plus à rien.

Produits possibles :

PARLAY C 0,5 l/ha + mouillant (IFT : 0,4), fin d'utilisation au 29/02/2012

HORIZON EW 0,4 l (IFT : 0,4)

CARAMBA STAR ou SUNORG PRO 0,4 l (IFT : 0,66)




CARYX 0,7 l/ha (IFT 0,5) Application d'automne : de 4 à 6 feuilles.

➤ L'application d'un régulateur à l'automne ne concerne que quelques parcelles.

En cas d'application, pensez à garder un témoin pour juger de son efficacité.

Mémo Culture

Suite à un problème d'édition, la parution du Mémo Culture a été retardée. Vous le recevrez aux alentours du 5 octobre 2011.

 <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE SEINE-ET-MARNE</p>	<p>Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine, e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08 avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.</p>	 <p>Conseil Général SEINE & MARNE</p>	 <p>île de France</p>
	<p>Toute rediffusion et reproduction interdites</p>		